

Samedi 20  
décembre 2008

#### Sommaire :

- 1—Lettre de Monsieur le Maire
- 2—Les délibérations du Conseil Municipal du 5 décembre 2008

#### Dans ce numéro :

Finances	2.1
Travaux	2.2
Scolarité	2.3
Informations diverses	2.4

# Lettre d'information

## Éditorial

Cette fin d'année 2008 est endeuillée par la mort brutale du Président de notre Communauté de Communes, Christian BRIERE, victime d'un accident cardiaque juste après notre Assemblée Générale communautaire. Agé de 58 ans, il était Maire de la commune de PONT S/YONNE et Conseiller Général de l'YONNE.

Je tiens à rendre hommage à sa volonté de faire évoluer positivement notre Communauté de Communes; au cours de ces 9 derniers mois j'ai pu apprécier le caractère profondément humain de Christian BRIERE, son sens de l'écoute, et son souci de faire entendre la voix de la sagesse. Travailleur infatigable, il a donné sans compter et de son temps et de lui-même. Il va nous manquer.

A toute sa famille, au nom des Michelins, j'adresse mes sincères condoléances.

En tant que 1er Vice-Président de notre Communauté de Communes, je me retrouve en charge de la Présidence intérimaire, et ce jusqu'à de nouvelles élections par les délégués communautaires qui se tiendront d'ici environ un mois et demi. Les Michelins auront, comme l'ensemble des habitants du Canton de PONT S/YONNE, à voter pour un nouveau Conseiller Général.

Malgré la tristesse liée à la disparition de Christian BRIERE, la vie continue...Noël est tout proche, et je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année. Il ne me paraît pas opportun, en ces circonstances, d'énumérer toutes les réalisations et changements que nous avons opérés ou lancés depuis l'élection d'un nouveau Conseil Municipal à MICHERY, mais ce point sera fait au début de l'année 2009.

Les illuminations de NOEL sont en cours de mise en place. Certes, elles ne sont pas encore très nombreuses compte tenu de leur coût et de l'état très fragile des finances de notre commune, mais elles seront complétées année après année. A cet égard, je tiens à remercier les personnes qui contribuent à l'élan festif de notre village et de ses hameaux en décorant leur maison.

### ***Bon NOËL et bonne fin d'année 2008.***

Le Conseil Municipal et moi-même vous présenterons leurs vœux pour 2009 le Samedi 3 Janvier prochain, en vous recevant toutes et tous à la Salle des Fêtes, autour du « verre de l'amitié ». Notre première résolution de cette nouvelle année sera de continuer - ENSEMBLE - à œuvrer avec détermination pour l'avenir de notre village.

Le Maire : Francis GARNIER

## 2. Délibérations du Conseil Municipal du 05 décembre 2008

### 2.1 FINANCES : ont été votées les délibérations suivantes :

- L'allocation des **indemnités de conseil et de confection de documents budgétaires** au Comptable du Trésor, soit une somme de 442,87 euros brute .
  - La création d'une **régie de recettes, pour les manifestations communales**, agréée par le Percepteur, et l'acte de nomination de Marcel MAZALEYRAT en tant que Régisseur titulaire, et Patrice PILON en tant que suppléant .
  - la création d'une **régie de recettes pour la cantine et la garderie**, et la nomination de Véronique RAYET en tant que Régisseur titulaire, et Marie-Christine JOLLY en tant que suppléante .
- Les Régisseurs titulaires percevront une indemnité de 9,16 euros par mois .



COMMUNE DE MICHERY

10 place de la mairie 89140  
MICHERY

Téléphone : 03 86 96 35 05  
Télécopie : 03 86 96 48 20  
Messagerie du secrétariat :  
mairie-  
michery2@wanadoo.fr

messagerie du service  
communication  
communication.michery@wa-  
nadoo.fr

## Ils ont marqué l'année 2008

Le secrétariat de  
Mairie descendu au  
rez-de-chaussée de  
la Mairie (avec des  
horaires  
d'ouverture  
élargis).

Les barrières de  
sécurité à l'école  
(posées au mois  
d'Août).

Les journées du  
patrimoine qui ont  
permis de visiter  
pour la première  
fois le site de LA  
COUR NOTRE  
DAME et sa  
chapelle classée.

Le sauvetage opéré  
par Fabrice  
GIRARD dans  
l'Yonne à  
COURLON.

## 2.2 TRAVAUX : ont été votées les délibérations suivantes :

### TRAVAUX SALLE DES FÊTES :

après étude de la Commission d'Appel  
d'Offres, les devis suivants sont rete-  
nus :

- **DENISOT** (3558 euros) HT pour l'au-  
vent,
- **BATISSE D'ANTAN** (2941 euros HT)  
et **LABOISE** (3534 euros HT) pour  
respectivement la maçonnerie et la  
plomberie nécessaires à la création  
d'un WC pour personne en situation  
de handicap,
- **ESP** (4351 euros HT) pour la peintu-  
re .

### ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

- L'étude d'une convention avec  
Monsieur SALES, architecte du Pa-

**trimoine** recommandé par l'architecte  
des Bâtiments de France, qui propose  
un plan d'entretien de notre **église** sur  
une période de 10 à 20 ans.

Son projet prévoit une mission de re-  
levé d'état des lieux (pour 4779,22  
euros TTC), et une mission complète  
d'architecte (pour 4781 euros TTC) ;  
ses honoraires sont de 12% du mon-  
tant HT des travaux .

Des **travaux d'urgence** sont à prévoir  
concernant la forte présence des pi-  
geons, le vitrail du portail principal,  
son encadrement menuisé et la toiture  
de la sacristie. Mr SALES contactera  
les entreprises capables d'intervenir,  
et nous soumettra les devis, ce suivi  
étant facturé au tarif préférentiel de  
322,92 euros TTC pour chacune de  
ses 4 vacations.

### CHAMP de CAPTAGE : a été votée la délibération suivante :

- L'actualisation du devis pour le **changement de la pompe au champ de cap-  
tage** : compte tenu de la vétusté et de la dangerosité des installations électri-  
ques, une modernisation totale du champ de captage doit être effectuée, pour  
un coût global de 23 680 euros HT en ce qui concerne les travaux **d'électrici-  
té et de transmission**.

Des subventions seront sollicitées auprès du Conseil Général, de la Sous-  
Préfecture, de la DGE, mais également auprès de Madame Le Député et Mon-  
sieur Le Sénateur au titre de leur réserve parlementaire .

## 2.3. SCOLARITE

### Frais de scolarité :

- Le paiement des **frais de scolarité** réclamés par la Mairie de Sergines,  
concernant deux enfants de Michery, est accepté pour la période 2006/2007,  
mais refusé pour les années 1999 à 2001 .

## 2.4. INFORMATIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire informe que le Conseil Communautaire augmentera en 2009  
les **taxes et impôts** de 8% et le département de 4,55%, tandis que les subven-  
tions seront réduites.
- Il demande par ailleurs la contribution des membres du Conseil Municipal pour  
la distribution des **colis à nos aînés** .
- Monsieur DA COSTA étudie un projet d'installation d'un **terrain de sport pour  
les enfants** (incluant un panneau de basket ).